

APPEL A CANDIDATURE

N° 0129 AC/MINHDU/CAB DU 31 JUIL 2025

Pour le recrutement d'un(e) Responsable Passation des Marches (RPM) au sein de l'Unité de Gestion (UGP) du Projet des Villes et Gestion Foncière Durables (PVGFD)

- 1.** Le Ministère l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage du Projet des Villes et Gestion Foncière Durables (PVGFD) Recherche pour les besoins de mise en œuvre du projet d'un (e) Responsable Passation des Marches.

Lieu de travail : Yaoundé

Type de contrat : Contrat à durée déterminée. La durée du premier contrat est de deux ans maximums, avec une évaluation tous les six mois, conformément à l'arrêté du Premier ministre du 6 octobre 2023. Si la performance est satisfaisante, le contrat peut être renouvelé.

Financement Crédit IDA A :7793-CM et Crédit IDA B :7794-CM.

2. Contexte :

Dans le cadre de sa coopération avec la Banque Mondiale, le Cameroun a bénéficié d'un financement de 200 millions USD de cette institution pour mettre en œuvre le Projet des Villes et Gestion Foncière Durables (PVGFD). **L'objectif de développement du projet est d'améliorer l'accès aux infrastructures et aux services urbains et renforcer la gestion foncière dans des zones urbaines ciblées au Cameroun.** Le Projet des Villes et Gestion Foncières Durables (PVGFD) a été approuvé le 30 mai 2025 et sera mis en œuvre sur une durée de **six (06) ans**, conformément à l'accord de financement à être signé par les deux parties et dans le respect des règles et procédures de la Banque mondiale. Le Projet des Villes et Gestion Foncières Durables (PVGFD) sera exécuté dans villes de Douala et Yaoundé.

3. Missions et responsabilités :

Sous la supervision du Coordonnateur(trice) de l'Unité de Gestion du Projet, le/la Responsable Passation des Marches (RPM) contribuera à la planification, de la passation et du suivi de l'exécution de l'ensemble des marchés du Projet, ainsi que du renforcement des capacités des autres acteurs du Projet en passation des marchés, chaque fois que de besoin. Il/elle soutiendra et supervisera sur le plan de la Passation des marchés et Gestion des contrats, les Unités Techniques de Liaison (UTL) logés respectivement dans les Communautés Urbaines de Douala (CUD) et Yaoundé (CUY) ainsi que de l'Unité Technique de Liaison Ministériel (UTLM) logé au MINDCAF

4. Nature et entendue des services

Sur la base des dispositions de l'accord financement, du manuel des procédures et du plan de passation des marchés approuvé, il participe à l'exécution des tâches détaillées suivantes par catégories.

Planification de la passation des marchés et suivi du processus

- Préparation et coordination de la planification pour la passation des marchés de fournitures, de services non intellectuels, de travaux, et de la sélection des consultants.
- Mettre à jour le plan de passation des marchés au moins une fois l'an et chaque fois que de besoin.
- Procéder au classement et à l'archivage de tous les documents et dossiers de marchés (physiquement et dans STEP).
- Développer un mécanisme de suivi de la passation des marchés, y compris des délais, afin de pouvoir identifier rapidement les sources potentielles de retard, d'en informer le Coordonnateur ou Assimilé et de proposer des solutions pour les résoudre.

Sélection et emploi des consultants :

- La rédaction des Demandes de Manifestation d'Intérêt pour les services de consultant et d'en assurer la publication dans la presse nationale et/ou Internationale et dans UNDB si cela s'avère nécessaire selon le montant estimé et la complexité du marché ;
- L'élaboration des dossiers de Demande de propositions ;
- La notification des lettres d'invitation aux consultants figurant sur les listes restreintes après avis de non objection (ANO) du PTF (*si requise*) ;
- La participation aux ouvertures de plis, aux évaluations des propositions techniques et financières, aux attributions de marchés, afin de pouvoir conseiller les membres de la commission Spéciale de passation des marchés du Projet en qualité de personnes ressource ; ainsi que ceux des sous-commissions d'analyse et des comités ad hoc chargées principalement de procéder aux évaluations ;
- La supervision du secrétariat des sous-commissions d'analyse ;
- L'établissement des contrats entre le Projet et les consultants choisis après ANO du PTF (*si requise*) ;
- Le suivi des avis de non objection sollicitée auprès du PTF.

Choix des fournisseurs de biens et équipements et d'entrepreneurs pour les marchés de travaux :

- La préparation des dossiers d'appels d'offres et de demandes de cotation sur la base des spécifications techniques du Projet et validées par l'Unité de Coordination ;
- Le suivi de la publication des avis d'appels d'offres dans les supports appropriés ;
- La participation aux ouvertures de plis, aux évaluations des offres, aux attributions de marchés, afin de pouvoir conseiller utilement les membres de la commission Spéciale en qualité de personnes ressource ; ainsi que ceux des sous-commissions d'analyse et comités ad hoc ;
- La supervision du secrétariat des sous-commissions d'analyse et comité ad hoc ;
- L'établissement des marchés entre le Projet et les fournisseurs ou entrepreneurs adjudicataires choisis après appels d'offres et avis de non objection du Partenaire Technique et Financier (PTF) (*si requise*) ;
- Le suivi des avis de non objection sollicitée auprès du PTF (*si requise*).

Services de conseil au Coordonnateur du Projet ainsi que tout responsable de l'exécution du Projet dans des actes liés à la passation et à l'exécution des marchés :

- S'assurer que toutes les décisions liées à la passation et à l'exécution des marchés ont respecté les règles convenues.
- soutenir et superviser sur le plan de la Passation des marchés et Gestion des contrats, les Unités Techniques de Liaison (UTL) logés respectivement dans les Communautés Urbaines de Douala (CUD) et Yaoundé (CUY) ainsi que de l'Unité Technique de Liaison Ministériel (UTLM) logé au MINDCAF

- Appuyer le Projet dans la compréhension et la rédaction de tout courrier entrant ou sortant ayant trait à la passation des marchés.
- Apporter les conseils appropriés dans l'exécution des marchés et surtout en ce qui concerne la résolution des différends qui pourraient survenir.
- Exécuter toute tâche ou mission liée à la passation de marchés assignée par l'Unité de Coordination du Projet.
- Produire trimestriellement une situation des marchés et contribuer aux aspects de passation des marchés du Rapport de Suivi Financier.
- Veiller à ce que les engagements sur les marchés soient systématiquement reflétés dans le système d'information et communiqués au Service administratif et financier. ;
- S'assurer que les dossiers d'appel d'offres, les demandes de propositions et les rapports d'évaluation des offres reçoivent les approbations nécessaires des membres compétents de l'Administration avant de requérir l'avis du bailleur de fonds concerné (si requis).
- S'assurer que les résultats des appels d'offres sont publiés dans les délais prescrits après les attributions des marchés, et que les soumissionnaires non retenus reçoivent les informations nécessaires.
- Assurer l'encadrement ou éventuellement le secrétariat des sous-commissions d'analyse, avec voix non délibérative, sauf pour les prestations relatives à la passation des marchés.

Responsabilité dans le transfert des compétences et le renforcement des capacités

- Il définira et mettra en application un programme de renforcement des capacités comprenant la formation des principaux acteurs publics et privés impliqués dans l'exécution des activités du Projet dans le secteur concerné par sa mission.
- En outre, il veillera à ce qu'aucun membre de la commission d'évaluation des offres ne soit membre de la commission des marchés et vice versa, et ce conformément au dispositif de l'arrangement institutionnel en vigueur.

5. Critères de performance

L'efficacité et les performances du Responsable en passation des marchés seront mesurées en fonction de :

- La qualité du suivi des actions inscrites dans le plan de passation de marchés.
- Le respect des délais de l'exécution du plan de passation, pour des actions qui relèvent de sa responsabilité.
- La qualité des dossiers d'appel d'offres, de demande de cotation et des demandes de propositions.
- La qualité du suivi des procédures de passation et des avis de non objection.

6. Critères de sélection :

❖ Qualifications générales :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+4 dans une discipline pertinente (Ingénierie, passation des marchés, droit, administration, commerce, finances, gestion, architecture, économie ou domaine connexe).;
- Avoir au moins sept (7) ans d'expérience générale dans les projets de développement;
- Maîtrise de l'outil informatique.

Adéquation avec la mission :

- Justifier d'au moins d'au moins 4 ans d'expérience dans un poste ou ayant assumé des responsabilités de passation des marchés;

- Justifier une parfaite connaissance des directives/procédures de passation des marchés de la Banque Mondiale ou d'un autre Partenaire Technique et Financier;

❖ **Atouts :**

- Justifier d'une expérience dans un projet de développement financé par les Partenaires Techniques et Financiers.
- Maîtrise de STEP.

❖ : **Connaissance de la région et de la langue :**

- Justifier une expérience pertinente dans les procédures nationales de passation des marchés du Cameroun.
- Maîtriser le français ou l'anglais, et avoir un niveau acceptable dans l'autre langue.

7. Modalités de candidature :

Le dossier de candidature devra être composé comme suit :

- Une lettre de motivation datée et signée adressée au Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain ;
- Un Curriculum vitae détaillé, signé et daté faisant état de la (ou des) formations (s) et de l'expérience professionnelle ;
- Une copie du diplôme ;
- Des copies des références et pièces justificatives de l'expérience et des prestations similaires réalisées (première page et page de signature des contrats, certificats/attestations de travail ou de formation, attestation de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions).

8. Les dossiers complets doivent être déposés à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard le 20 Aout 2025 à 15 heures 30, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Appel à Candidature pour le recrutement d'un (e) Responsable Passation des Marches (RPM) au sein de l'Unité de Gestion (UGP) du Projet des Villes et Gestion Foncière Durables (PVGFD) ».

A l'attention de Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU)- Cabinet du MINHDU, 8^{ème} étage de l'immeuble de l'Emergence à côté de la Poste Centrale à Yaoundé, -Cameroun,



Ampliations :

- Chrono/MINHDU ;
- DAG/MINHDU ;
- MINEPAT ;
- Banque mondiale ;
- SURECAIM (pour publication) ;
- ARMP (pour publication) ;
- Affichage (pour information).